

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA

COUR DU QUÉBEC

NO. 415-22-008893-236

VILLE DE DAVELUYVILLE

Partie demanderesse

c.

JINNY BOLDOC

Partie défenderesse

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE DE GRÉ À GRÉ
(Articles 748 et ss. C.p.c. et 3000 C.c.Q.)

Date et lieu

Le 8 avril 2025, à Montréal, province de Québec.

Nature de l'avis

Avis de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-après décrit au paragraphe « Désignation du bien ».

Désignation de la personne donnant l'avis

Je soussigné, **CLAUDE GIRARD**, huissier de justice de la firme **Charron Boissé Lévesque, huissiers de justice Inc.**, dont le domicile élu est situé au 407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700, en les Cité et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2Y5, agissant aux présentes au nom de **Jinny Bolduc** suivant le procès-verbal de saisie immobilière publié au Registre foncier le 11 octobre 2024 sous le numéro 29 011 449.

L'huissier se conformera aux charges, conditions et directives énumérées ci-dessous et procédera à la vente de gré à gré de tous les droits, titres et intérêts que vous détenez ou pourriez détenir dans l'immeuble suivant :

Désignation

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENTE QUARANTE ET UN MILLE DEUX CENT QUARANTE (4 441 240) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière d'Arthabaska.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et portant le numéro civique 126, rue Principale, à Daveluyville, province de Québec, G0Z 1C0, Canada. »

Modalités, charges et conditions de la vente

Suivant le jugement rendu le 5 décembre 2023, dans le dossier de Cour portant le numéro **415-22-008893-236**, et le procès-verbal de saisie ci-avant mentionné, la vente dudit immeuble se fera selon les charges et conditions suivantes :

1. La mise à prix de l'immeuble est fixée au prix de 100 000\$;
2. La visite et l'inspection de l'immeuble seront fixées ultérieurement;
3. L'acquéreur prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de la vente;
4. La vente sera effectuée sans garantie légale, aux risques et périls de l'acquéreur;
5. L'acquéreur devra effectuer, à ses frais, les vérifications nécessaires sur l'immeuble;
6. La personne désignée agit pour et au nom de la Partie demanderesse;

7. La Partie demanderesse dispose d'un délai de deux mois suivant la saisie, afin de vendre elle-même l'immeuble, à moins que celui-ci ne soit grevé d'une hypothèque, tel que mentionné à l'article 709 C.p.c.;
8. L'occupation et la possession de l'immeuble sont assujettis aux dispositions de l'article 759 C.p.c. et ne pourront s'effectuer que lorsque le paiement complet sera remis à la Personne désignée et l'acte de vente signé;
9. Tous les ajustements, de quelque nature que ce soit, seront effectués à la date de la signature de l'acte de vente;
10. La T.P.S. et la T.V.Q., si applicable, seront payées en sus par l'acquéreur;
11. La personne désignée peut, dans l'intérêt des parties, ajouter toutes autres conditions particulières jugées opportunes pour aider au bon déroulement de la vente dans les mesures où celles-ci respectent la loi en vigueur et ne contreviennent pas à l'ordre public;
12. Toutes les autres conditions, modalités et charges pourront être consultées, sur demande;

Personne désignée chargée de la vente

Charron Boissé Lévesque, huissiers de justice Inc.

a/s monsieur Claude Girard

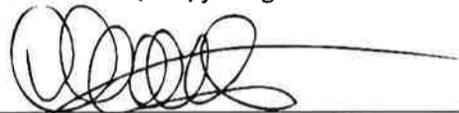
407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700

Montréal (Québec) H2Y 2Y5

Téléphone: (514) 878-3143 poste 119 - Télécopieur: (514) 878-0008

Courriel: vscj@huissier.qc.ca

EN FOI DE QUOI, j'ai signé :



CLAUDE GIRARD, huissier de justice

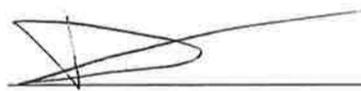
Charron Boissé Lévesque, huissiers de justice Inc.

407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700

Montréal (Québec) H2Y 2Y5

Tel. : 514-878-3143 | Fax : 514-878-0008

Témoins :



DIANA CONSTANTIN



ÉLISE RODRIGUES

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussignée, **ÉLISE RODRIGUES**, exerçant ma profession au 407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700, district de Montréal étant dûment assermentée déclare solennellement :

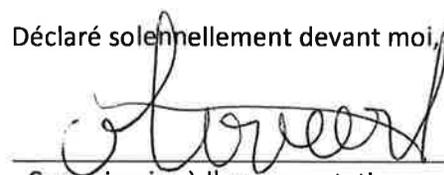
1. QUE le 8 avril 2025, j'ai assisté à la signature du présent avis de vente sous contrôle de justice par CLAUDE GIRARD, huissier de justice, représentant Charron Boissé Lévesque, huissiers de justice Inc.;
2. QUE de plus, j'étais en présence du deuxième témoin.

En foi de quoi, j'ai signé à Montréal, ce 8 avril 2025



ÉLISE RODRIGUES

Déclaré solennellement devant moi, à Montréal, ce 8 avril 2025



Commissaire à l'assermentation pour le Québec

Charron Boissé Lévesque

Charron Boissé Lévesque, huissiers de justice Inc.

COPIE CONFORME



No. : 415-22-008893-236

COUR DU QUÉBEC
415-22-008893-236

VILLE DE DAVELUYVILLE

Partie demanderesse

c.

JINNY BOLDUC

Partie défenderesse

**AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE SOUS
CONTRÔLE DE JUSTICE DE GRÉ À GRÉ**
(Articles 748 et ss. C.p.c. et 3000 C.c.Q.)

 **CHARRON BOISSÉ LÈVESQUE**
HUISSIERS DE JUSTICE INC.

407, Boulevard Saint-Laurent, bureau 700
Montréal (Québec) H2Y 2Y5
Tél. (514) 878-3143 | Fax (514) 878-0008
www.huissier.qc.ca | yscj@huissier.qc.ca